

**Assemblée générale**

Distr.: Générale
23 janvier 2008

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Coordination des activités des organismes des Nations Unies
concernant l'espace: orientations et résultats escomptés
pour la période 2008-2009****Rapport du Secrétaire général****Résumé*

Le présent rapport contient les informations fournies par les organismes des Nations Unies sur les activités liées à l'espace qu'ils prévoient de mener de manière coordonnée au cours de l'exercice biennal 2008-2009. Il a été conçu pour favoriser la coopération et éviter les chevauchements d'activités liées à l'utilisation des applications des techniques spatiales au sein du système.

Pour l'exercice biennal 2008-2009, on a cerné les grands domaines de coordination suivants:

- a) Consolidation du rôle de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales comme mécanisme central de coordination de ces activités au sein du système;
- b) Renforcement des contributions à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies;
- c) Exploitation plus intensive des moyens spatiaux pour la gestion des catastrophes et optimisation d'initiatives telles que la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (aussi appelée Charte internationale "Espace et catastrophes majeures") et le nouveau Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER);

* Le présent rapport a été examiné et révisé par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales à sa vingt-huitième session, tenue à Genève du 16 au 18 janvier 2008, à l'issue de laquelle il a été finalisé.



d) Participation accrue des organismes des Nations Unies au Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) du Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) et optimisation du recours au GEOSS pour renforcer les capacités de ces organismes.

On trouvera des informations concernant les activités spatiales actuellement menées par les organismes des Nations Unies sur le site Web consacré à la coordination de ces activités au sein du système (<http://www.uncosa.unvienna.org>).

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1-3	4
II. Politiques et stratégies relatives à la coordination des activités concernant l'espace.....	4-9	4
III. Coordination des activités en cours et prévues concernant l'espace.....	10-57	6
A. Protection de l'environnement et gestion des ressources naturelles.....	10-17	6
B. Sécurité humaine et bien-être des populations, assistance humanitaire et gestion des catastrophes.....	18-40	8
C. Renforcement des capacités, formation et enseignement.....	41-47	14
D. Technologies de base pour le développement, y compris les technologies de l'information et de la communication et les systèmes mondiaux de navigation par satellite.....	48-56	16
E. Progression de la connaissance scientifique de l'espace et protection de l'environnement spatial.....	57	18
IV. Autres activités.....	58-59	18

I. Introduction

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales assure la coordination et la coopération pour ce qui est des activités en rapport avec l'espace au sein du système. Depuis que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a demandé au Secrétaire général, en 1975, d'établir un rapport annuel intégré sur les plans et programmes des organismes des Nations Unies relatifs aux activités spatiales pour examen par son Sous-Comité scientifique et technique¹, la Réunion interorganisations contribue à l'établissement de ce rapport (A/AC.105/166, p. 3). Le présent rapport a été conçu pour favoriser la coopération et éviter les chevauchements d'activités liées à l'utilisation des applications des techniques spatiales au sein du système.

2. Le présent rapport, qui est le trente-deuxième rapport annuel du Secrétaire général sur la coordination des activités concernant l'espace au sein du système des Nations Unies, a été établi par le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat sur la base des communications reçues des organismes suivants: Bureau des affaires spatiales, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Programme pour les applications satellites opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) (Programme UNOSAT) mis en œuvre en coopération avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Organisation mondiale de la santé (OMS), Union internationale des télécommunications (UIT), Organisation météorologique mondiale (OMM), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC).

3. On trouvera des informations concernant les activités liées à l'espace actuellement menées par les organismes des Nations Unies et leur coordination sur le site Web consacré au sujet (<http://www.uncosa.unvienna.org>). Ce site présente les rapports des réunions ainsi que des informations à jour et des annonces se rapportant à la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, un répertoire des organisations avec leurs coordonnées, un calendrier des activités, des rapports archivés et une base de données sur les activités concernant l'espace. Il est mis à jour chaque trimestre par les points focaux des organismes représentés à la Réunion interorganisations.

II. Politiques et stratégies relatives à la coordination des activités concernant l'espace

4. Les organismes des Nations Unies font de plus en plus appel aux sciences et techniques spatiales et à leurs applications pour de très diverses activités. Au moins

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, trentième session, Supplément n° 20 (A/10020), par. 44.*

25 entités du système, ainsi que le Groupe de la Banque mondiale, font un usage courant des applications des techniques spatiales. Celles-ci contribuent grandement, parfois de manière essentielle, aux travaux menés au sein du système, notamment pour ce qui est de mettre en œuvre les recommandations des grandes conférences mondiales et celles de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), de favoriser le développement durable et de donner suite à la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale en date du 8 septembre 2000).

5. La coordination, la coopération et la synergie sont par conséquent indispensables pour que ces activités puissent être efficacement menées à bien au sein du système, et les sessions annuelles de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales sont le principal moyen de parvenir à une telle synergie. La Réunion présente d'autant plus d'utilité qu'elle tient depuis 2004, aussitôt après sa session, un débat informel ouvert qui permet aux États Membres d'intervenir, dans un cadre direct et informel, sur d'importants faits liés à l'espace nouvellement intervenus au sein du système. L'ordre du jour de la Réunion interorganisations est revu à chaque session et adapté aux besoins opérationnels du moment.

6. Dans sa résolution 62/217 du 21 décembre 2007, l'Assemblée générale notait avec satisfaction que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son Sous-Comité scientifique et technique, de même que le Bureau des affaires spatiales et la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, avaient redoublé d'efforts pour promouvoir le recours aux sciences et techniques spatiales et à leurs applications dans l'exécution des mesures recommandées dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable ("Plan de mise en œuvre de Johannesburg")². Dans cette résolution, elle demandait instamment aux organismes des Nations Unies d'examiner, en coopération avec le Comité, comment les sciences et techniques spatiales et leurs applications pourraient contribuer à la mise en œuvre des objectifs de développement découlant de la Déclaration du Millénaire, notamment dans les domaines liés à la sécurité alimentaire et au développement des possibilités d'éducation. Elle invitait la Réunion interorganisations à continuer de participer aux travaux du Comité et à rendre compte à celui-ci ainsi qu'à son Sous-Comité scientifique et technique des travaux de ses sessions annuelles, et elle encourageait les organismes des Nations Unies à participer pleinement aux travaux de la Réunion interorganisations.

7. Certains plans directeurs, comme le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015, intitulé "collectivités résilientes face aux catastrophes"³, visent à promouvoir l'utilisation et l'application à un coût raisonnable des technologies modernes d'information, de communication et d'observations spatiales, et des services connexes, ainsi que des observations terrestres à l'appui de la réduction des risques de catastrophes, notamment pour la formation et pour la mise en commun de l'information et sa diffusion auprès des différentes catégories d'utilisateurs.

² *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1), chap. I, résolution 2, annexe.

³ A/CONF.206/6, chap. I, résolution 2.

8. Le Groupe intergouvernemental sur l'observation de la Terre (GEO) a tenu sa quatrième session plénière au Cap (Afrique du Sud) les 28 et 29 novembre 2007 et le Sommet ministériel sur l'observation de la Terre le 30 novembre 2007, pour passer en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS). Le Bureau des affaires spatiales et le Comité interinstitutions de coordination et de planification des Nations Unies pour le GEO/GEOSS ont fait des déclarations au Sommet ministériel, au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du PNUE, de l'UNESCO et de sa Commission océanographique intergouvernementale (COI), et de l'OMM. La Réunion interorganisations permet de coordonner les activités du Comité liées au GEO avec celles des organismes des Nations Unies qui ne sont pas membres du Comité.

9. À sa huitième réunion, tenue à Bangkok du 28 au 30 novembre 2007, le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique a commencé à définir un cadre institutionnel pour l'administration de l'Infrastructure de données géospatiales des Nations Unies afin que de solides partenariats puissent être noués pour améliorer l'interopérabilité des données, des informations et des services entre les organismes des Nations Unies et leurs partenaires des secteurs public et privé (on trouvera de plus amples renseignements sur le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique à l'adresse <http://www.ungiwg.org>). Cette initiative interorganisations permet aux différents organismes de renforcer leurs propres capacités d'analyse des données spatiales tout en favorisant la normalisation, l'établissement de protocoles et la mise en place de mécanismes aboutissant à des solutions plus intégrées et plus durables.

III. Coordination des activités en cours et prévues concernant l'espace

A. Protection de l'environnement et gestion des ressources naturelles

10. Des organismes des Nations Unies continuent de participer à diverses activités dans le cadre constitué par le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), le GEO, le Système mondial d'observation du climat (SMOC), du Système mondial d'observation terrestre, le Système mondial d'observation de l'océan et la Stratégie mondiale intégrée d'observation. Cette dernière est en passe d'être fusionnée avec le GEOSS. Outre les activités dont il a été rendu compte dans le rapport sur la coordination des activités concernant l'espace pour la période 2007-2008 (A/AC.105/886), voici ce qui est prévu pour 2008-2009.

11. En 2008, UNOSAT poursuivra sa participation au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et son soutien à la stratégie de mise en place d'une infrastructure de données géospatiales des Nations Unies, tout en coordonnant de manière plus étroite son action avec celle de plusieurs équipes du GEO. Il contribuera encore au processus enclenché à Lisbonne en 2007 en vue de mettre en place un programme de surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité en Afrique. En 2008 également, UNOSAT doit voir aboutir ses partenariats de recherche dans le domaine des applications intégrées combinant systèmes

d'observation de la Terre, systèmes de télécommunications et systèmes de navigation.

12. À l'issue de la Conférence mondiale des radiocommunications qui a eu lieu à Genève du 22 octobre au 16 novembre 2007, 155 États ont signé l'Acte final portant révision du Règlement des radiocommunications, le traité international qui régit l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites satellitaires. Plus de 2 800 représentants de 161 États Membres et 94 observateurs ont assisté à cette conférence, lors de laquelle il a notamment été décidé d'étendre les fréquences initialement attribuées au service d'exploration de la Terre par satellite, qui offre des services essentiels pour surveiller la planète ainsi que pour prévoir et suivre les catastrophes naturelles, la météorologie et le changement climatique.

13. L'OMM, la COI de l'UNESCO et le Conseil international des unions scientifiques soutiennent conjointement le Programme mondial de recherche sur le climat, dont l'Expérience mondiale sur les cycles de l'énergie et de l'eau est un élément clef (on trouvera de plus amples renseignements sur le Programme mondial de recherche sur le climat à l'adresse <http://www.wmo.ch/pages/prog/wcrp/>). La "Campagne coordonnée d'observation intensive" (CEOP) menée dans le cadre de l'Expérience mondiale sur les cycles de l'énergie et de l'eau a permis de rassembler, pour 35 sites de référence, des données de radiances brutes à haute résolution obtenues par télédétection. Le tout est en cours d'archivage, et des équipes internationales de chercheurs élaboreront pour chaque site des produits géophysiques. Avec le "nouveau" Projet d'observations des cycles de l'énergie et de l'eau (résultat de la fusion entre le Groupe d'experts en hydrométéorologie pour l'Expérience mondiale sur les cycles de l'énergie et de l'eau et la Campagne coordonnée d'observation intensive), il est prévu de mener encore plus d'activités dans ce domaine. Outre le remaniement structurel, la période de collecte de données a été étendue pour s'achever non plus en janvier 2005 mais en décembre 2007. On a par ailleurs mis au point, dans le cadre de la Campagne et en coopération avec le CEOS, une fonction d'intégration de données appelée Système d'intégration de données distribuées du Groupe de travail sur les systèmes et les services d'information-CEOP, qui a été développée par l'Agence spatiale japonaise et le Centre japonais pour la technologie de la télédétection et qui sera encore perfectionnée au cours des prochaines années.

14. En réponse aux prescriptions très exigeantes en matière d'observations du changement climatique par satellite que le Système mondial d'observation du climat (SMOC) a publiées en 2006 en complément de son plan de travail, l'OMM a commencé à revoir la conception de la composante spatiale de son Système mondial d'observation (SMO). Comme la Commission des systèmes de base de l'OMM en est convenue, le futur SMO sera ouvert à de plus larges domaines d'application que la seule météorologie opérationnelle. Il sera notamment conforme aux prescriptions du SMOC et comprendra la surveillance de paramètres relatifs à la surface de l'océan comme la hauteur de mer, l'état de la mer, le vent de surface, la température et la couleur, dont a également besoin la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime. Un nouveau projet de SMO pour 2025 est en cours d'élaboration, qui sera affiné en 2008 en vue d'être présenté à la Commission des systèmes de base à sa prochaine session. Il favorisera l'évolution vers un système mondial intégré d'observation souhaitée par l'OMM à son quinzième Congrès. L'OMM y travaille en étroite coopération avec le Groupe de

coordination pour les satellites météorologiques et le CEOS. Le nouveau SMO devrait constituer un élément majeur du GEOSS, au service de plusieurs domaines dans lesquels l'observation de la Terre bénéficie à la société, selon le GEO.

15. Le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales continue de fournir à des organismes spatiaux africains des ensembles de données satellite obtenues grâce au scanneur multibande, à l'appareil de cartographie thématique et à l'appareil de cartographie thématique amélioré de Landsat, et fournies gracieusement par les États-Unis d'Amérique, faisant ainsi fond sur l'action du PNUE et du Département des opérations de maintien de la paix. Ces données doivent être utilisées pour des projets d'enseignement, de formation et de développement aux niveaux national et régional.

16. Le bureau de la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation pour l'Asie occidentale du PNUE met actuellement la dernière main au Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial pour la région arabe, qui doit être publié en 2008. Il a également commencé à établir un atlas des modifications de l'environnement en Asie occidentale qui témoignera de l'évolution que connaissent le sol, l'eau et l'atmosphère dans les pays de la région et qui couvrira aussi les bassins fluviaux et les réserves qui s'étendent sur plusieurs pays. Ce bureau est aussi en passe d'achever les volets locaux de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire concernant trois sites en Arabie saoudite, en Égypte et au Maroc. Les rapports correspondants seront publiés au premier semestre 2008.

17. La FAO et le PNUE continuent de travailler ensemble au Réseau mondial sur le couvert végétal (GLCN), dans le but de favoriser la coopération mondiale et le développement d'une approche tout à fait harmonisée et de mettre ainsi à la disposition d'initiatives locales, nationales et internationales des données relatives au couvert végétal et à son évolution qui soient fiables et comparables. Dans le cadre du Réseau, un certain nombre d'applications ont été mises au point pour faciliter les activités de cartographie et garantir l'harmonisation et la compatibilité entre produits locaux, nationaux et régionaux. Le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes a tenu à Katmandou, du 11 au 13 avril 2007, un atelier sur l'application du Système FAO/PNUE de classification de l'occupation du sol aux fins de l'étude de la dynamique du couvert végétal dans le parc national de Sagarmatha et dans la zone tampon. Un atelier régional de formation au Système de classification de l'occupation du sol tenu du 26 au 30 novembre 2007 en Turquie a réuni plus d'une vingtaine de participants venus d'Asie centrale, d'Asie du Sud-Ouest et du Caucase.

B. Sécurité humaine et bien-être des populations, assistance humanitaire et gestion des catastrophes

18. Plusieurs activités nouvelles peuvent être signalées pour la période 2008-2009 dans le domaine de l'utilisation des applications des techniques spatiales pour la sécurité humaine, le bien-être des populations, l'assistance humanitaire et la gestion des catastrophes. Nombre d'entre elles font suite à des activités mentionnées dans le rapport sur la coordination des activités concernant l'espace pour la période 2007-2008 (A/AC.105/886).

19. Dans sa résolution 62/217, l'Assemblée générale a fait sien le plan de travail pour 2008-2009 du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes (UN-SPIDER) (on trouvera des informations sur UN-SPIDER à l'adresse <http://www.unspider.org>). Ce nouveau programme, mis en œuvre par le Bureau des affaires spatiales, fournit un cadre d'échange qui aide l'ensemble des organismes des Nations Unies à accéder à tous les types d'informations et de services spatiaux utiles pour la gestion des catastrophes et à les utiliser, et il contribuera directement à la SIPC, ainsi qu'à l'application du Cadre d'action de Hyogo. Lorsque le programme UN-SPIDER sera pleinement opérationnel, son personnel sera réparti dans quatre bureaux, à Beijing, à Bonn, à Vienne et dans un bureau de liaison à Genève. Ce dernier, qui sera ouvert en 2008, contribuera à améliorer la coordination entre le programme UNOSAT et le nouveau programme UN-SPIDER et à renforcer la collaboration entre organisations situées à Genève, à la fois pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques.

20. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme UN-SPIDER, le Bureau des affaires spatiales a organisé, en collaboration avec la CESAP, la quatrième Réunion à l'échelle du système sur l'utilisation des techniques spatiales pour les interventions d'urgence et l'assistance humanitaire, qui s'est tenue à Bangkok le 27 novembre 2007. À cette occasion, les participants ont abordé les aspects opérationnels de l'accès aux services existants tels que la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (aussi appelée Charte internationale "Espace et catastrophes majeures") et le projet "Sentinel Asia", et ils sont convenus de créer un groupe de discussion composé d'utilisateurs qui aiderait les organismes des Nations Unies et leurs partenaires à tirer davantage parti de ces services. La cinquième Réunion à l'échelle du système sur l'utilisation des techniques spatiales pour les interventions d'urgence et l'assistance humanitaire se tiendra à Bonn (Allemagne) le 14 octobre 2008.

21. Le Bureau continuera de jouer son rôle d'organisme coopérant à la Charte et d'assurer à ce titre le fonctionnement de la ligne directe, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, utilisée par les organismes des Nations Unies pour envoyer par télécopie des demandes d'images du service de la Charte. En 2007, 11 demandes d'images au total ont été reçues du Programme alimentaire mondial (PAM), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), portant à 44 le nombre de fois où des entités des Nations Unies ont bénéficié des services de la Charte. Des services à valeur ajoutée ont été fournis à ces organismes par le programme UNOSAT, le Pacific Disaster Center, l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre pour l'information de crise à partir de données satellite de l'Agence aérospatiale allemande.

22. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a formulé des directives sur la cartographie des camps de réfugiés en se fondant sur l'interprétation d'images satellite de haute résolution et des programmes sur le terrain liés au système mondial de localisation. En 2008 et 2009, le HCR mettra en place des outils de collaboration visant non seulement à étendre la zone de couverture mais aussi à assurer la mise à jour systématique de ce système d'information géographique (SIG) afin de mieux satisfaire ses besoins quotidiens en

matière de gestion des opérations sur le terrain et de permettre une planification à plus long terme avec partenaires et donateurs. Le programme RESPOND de l'initiative de surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES) est l'un de ces partenaires. Le HCR utilise des produits dérivés d'images satellite RESPOND depuis 2005 et, en 2008 et 2009, il se chargera du développement et de l'actualisation de strates de données SIG relatives aux camps de réfugiés du Kenya, de la Namibie, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, du Soudan et du Tchad. La cartographie à grande échelle des lieux où sont regroupés les personnes déplacées en Ouganda et en Somalie et de la répartition des réfugiés dans des milieux urbains complexes comme au Caire, à Damas ou à Nairobi sera également suivie de près.

23. Après sa consolidation en 2006 et 2007, UNOSAT a renforcé son offre de solutions satellite allant de produits de l'observation de la Terre à des services liés à la navigation et aux télécommunications. Grâce à l'élargissement de sa base de donateurs, il a confirmé son rôle en tant que service interinstitutions et entretient des liens d'étroite coordination avec des organismes et des programmes des Nations Unies, pour l'appui aux projets (par exemple avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le PNUD, le PNUE, l'Organisation internationale du travail (OIT), l'UIT, l'OMM et la SIPC) ou l'appui à la coordination du secours humanitaire et aux interventions d'urgence (par exemple avec le HCR, l'OCHA, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)).

24. Dans le cadre de cette consolidation, on a créé un service pleinement opérationnel de cartographie rapide à des fins humanitaires qui est maintenant entièrement financé et on a mis en place des éléments de projets liés à la navigation et aux télécommunications. Il a été fait appel aux services de cartographie rapide d'UNOSAT 45 fois au cours de la seule année 2007, ce qui porte à 103 le nombre de situations d'urgence dans lesquelles cet organisme est intervenu. La coopération interinstitutions a pris une nouvelle dimension lorsque UNOSAT est devenu membre de deux groupes sectoriels du processus de réforme humanitaire (celui du relèvement précoce et celui des télécommunications d'urgence). Les membres de ces groupes travaillent en étroite coordination pour dégager des méthodes et des pratiques permettant de renforcer l'efficacité des interventions humanitaires.

25. Le Bureau des affaires spatiales et la CESAP ont organisé conjointement une réunion régionale d'experts sur l'utilisation des techniques spatiales pour la surveillance de la grippe aviaire et l'alerte rapide en Asie qui s'est tenue à Bangkok du 3 au 5 août 2007. Les participants sont convenus de créer un groupe de travail chargé d'étudier l'utilisation des applications techniques spatiales à ces fins. L'OMS et la FAO ont témoigné leur soutien à cette initiative en mettant leurs données et informations pertinentes à disposition. La CESAP collaborera avec le Bureau des affaires spatiales à l'appui des activités du groupe de travail et du réseau dans les années à venir. Ces activités contribuent aussi aux travaux de l'Équipe d'UNISPACE III sur la santé publique qui a été créée par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et qui compte des représentants de la CESAP, de la FAO, de l'OMS et du pôle régional Asie-Pacifique de la Coordination du système des Nations Unies pour la grippe aviaire. En 2008 et 2009, l'Équipe concentrera ses activités sur l'utilisation des techniques spatiales pour créer un

système d'alerte rapide en cas de grippe aviaire. Le Bureau des affaires spatiales invite d'autres entités des Nations Unies à participer à ces activités.

26. La CESAP collabore étroitement avec le Centre international pour la réduction du risque de sécheresse créé en Chine en avril 2007 sous l'égide de la SIPC, en vue de l'élaboration d'un mécanisme régional de coopération pour la surveillance des sécheresses et l'alerte rapide dans la région Asie-Pacifique au moyen des techniques spatiales, y compris la mise en commun de produits et de services opérationnels d'information spatiale à cette fin, et pour étudier la possibilité d'étendre les services nationaux existants aux pays voisins. Ce mécanisme de coopération régionale, qui bénéficie aussi du soutien de la FAO, est l'une des activités donnant suite à la Conférence asiatique sur l'atténuation des effets des catastrophes qui a été organisée conjointement par la Chine, la CESAP, la SIPC et le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, à Séoul du 15 au 17 mars 2006.

27. La CEA a élaboré un outil de cartographie appelé "MDG Mapper" qui permet de visualiser d'un seul coup d'œil la situation des pays par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux délais correspondants (pour plus d'informations, voir à l'adresse <http://geoinfo.uneca.org/mdg/>). Cet outil comporte une fonction permettant de cartographier thématiquement les progrès accomplis par les pays vers la réalisation de ces objectifs, de consulter les données brutes et dérivées, de classer et de trier les indicateurs, de télécharger les données et de produire des synthèses détaillées de statistiques et de paramètres d'origine spatiale.

28. L'UIT, en collaboration avec l'OCHA et d'autres organisations, élaborera des procédures standard pour les communications en cas d'urgence et des pratiques de gestion du spectre en cas de catastrophe, dont elle assurera également la diffusion.

29. L'UIT a organisé un forum mondial sur l'utilisation efficace des télécommunications/TIC dans la gestion des catastrophes naturelles intitulé "Sauver des vies" qui a réuni, du 10 au 12 décembre 2007 à Genève, des acteurs de la gestion des catastrophes. Les participants sont convenus de lancer un certain nombre d'initiatives pratiques, dont la principale est le "Cadre de l'UIT pour une coopération en situation d'urgence", destiné à fournir sur demande des applications et des services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), en tout lieu, immédiatement après une catastrophe (on trouvera de plus amples renseignements sur le Cadre de l'IUT à l'adresse http://www.itu.int/ITU-D/emergencytelecoms/events/global_forum/itu-ifce.pdf). Un atelier sur le rôle de la télédétection dans la gestion des catastrophes a également été organisé dans le cadre de ce forum (on trouvera des informations détaillées sur l'Atelier à l'adresse: http://www.itu.int/ITU-D/emergencytelecoms/events/global_forum/remotesensing.html).

30. Au cours de la période 2008-2010, la Base de données sur les ressources mondiales (Europe) de la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUE (GRID-Europe) continuera d'être mis à contribution par le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD à l'appui de son programme mondial d'identification des risques (GRIP). À la suite des activités menées depuis 2005, le centre GRID-Europe aidera le PNUD à mettre en place un programme de renforcement des capacités qui constituera un élément important du GRIP et qui visera à fournir un cadre conceptuel, ainsi qu'une structure, pour améliorer l'échange, le stockage et la génération de connaissances sur l'évaluation des risques de catastrophe et à contribuer ce faisant de manière significative à l'application du

Cadre d'action de Hyogo. Ce programme permettra d'accéder librement aux ressources pertinentes en matière d'évaluation des risques, notamment aux définitions des concepts, à des publications, à des logiciels et à des outils de formation, ainsi que d'entrer en contact avec des experts. Il devrait mettre à la disposition des communautés, des décideurs et du grand public des informations générales et théoriques ainsi que des outils spécialisés et des connaissances techniques sur l'évaluation des risques.

31. Les centres GRID-Europe et GRID-Arendal, en Norvège, poursuivront leur collaboration avec le PNUD, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ainsi que la collaboration entamée en 2006 avec le Centre environnemental régional pour l'Europe centrale et orientale et la Commission économique pour l'Europe sur les problèmes environnementaux et les questions de sécurité dans le cadre de l'Initiative environnement et sécurité. En 2007, on a effectué des évaluations majeures des points chauds écologiques et des questions de sécurité pour les sous-régions du Caucase, de l'Asie centrale et de l'Europe orientale.

32. Le bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation contribueront à une évaluation de la vulnérabilité aux cyclones en Amérique centrale grâce à des informations issues de données de télédétection. Cette évaluation sera achevée en 2008, avant le dixième anniversaire du cyclone Mitch.

33. Dans le cadre de son Programme de surveillance des cultures illicites, l'ONUDC transfère des connaissances techniques en matière de détection de ces cultures à des organismes nationaux partenaires dans sept pays. Pour améliorer les capacités techniques de ces derniers, il poursuivra sa coopération avec le Bureau des affaires spatiales, qui organise des activités de formation. L'ONUDC continuera de contribuer au développement d'une base de métadonnées à l'échelle du système pour les images satellites, en vue de promouvoir à l'avenir l'utilisation conjointe d'images par plusieurs organismes des Nations Unies, et il continuera aussi de participer aux réunions techniques du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités lorsqu'il y a lieu.

34. Le projet de carte sanitaire (Health Mapping Project) est une initiative du centre collaborateur de l'OMS pour la promotion de la santé par la gestion de l'eau et la communication des risques, situé à l'Institut pour l'hygiène et la santé publique de l'université de Bonn (Allemagne). L'objectif est de cartographier les maladies, en particulier celles véhiculées par l'eau, en intégrant, dans un SIG sur le Web, les données de différentes bases de l'OMS. Ce projet permet également de cartographier l'accès à l'eau et l'infrastructure destinée aux eaux usées et de visualiser l'état de ratification du Protocole sur l'eau et la santé additionnel à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux⁴. Il englobe aussi d'autres projets de carte sanitaire comme le projet de cartographie de la grippe de l'Union européenne, qui comprend des données du réseau européen de surveillance de la grippe (European Influenza

⁴ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1936, p. 289.

Surveillance Scheme) ou du système d'information sur le paludisme élaboré par l'Institut pour l'hygiène et la santé publique.

35. En Zambie, un projet lancé par l'OMS, le Research on Equity and Community Health trust (Fondation pour la recherche sur l'équité et la santé communautaire) du Malawi et le Réseau régional pour l'équité en santé en Afrique australe a pris la forme d'une activité de renforcement des capacités visant à répondre aux besoins en informations géographiques et en moyens SIG aux fins de la surveillance, de l'évaluation et des interventions dans le domaine du VIH/sida. À l'heure actuelle, 17 institutions locales et internationales au total, dont l'OMS et la CEA, font partie d'un groupe de travail qui a été créé pour combler les lacunes existantes. Un processus semblable est en cours au Malawi (pour plus d'informations sur le projet du Malawi, voir à l'adresse http://www.who.int/whosis/database/gis/EQU/GIS_HIV_AIDS_MWI.htm).

36. Il serait envisageable d'élargir l'utilisation des données satellites actuellement accessibles à tous les acteurs qui prennent des décisions en matière de réduction des risques de catastrophe. On pourrait identifier les besoins en informations satellite pour les principaux groupes parmi ces acteurs et pour différentes étapes de la gestion des risques de catastrophe.

37. L'OMS participe actuellement à deux projets concernant l'identification des besoins en matière d'observation et la fourniture de produits à valeur ajoutée, fondés sur l'intégration de données satellite à des informations et prévisions météorologiques, hydrologiques et climatiques. Le premier projet a pour objet d'appuyer les interventions humanitaires et le relèvement grâce à la collaboration avec des organismes humanitaires régionaux et internationaux comme l'OCHA, le PAM, l'UNICEF, les organismes participant à la SIPC et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; le deuxième a pour objet d'appuyer la mise en place de marchés de transfert du risque financier, y compris d'assurance et de cautionnement du risque de catastrophe et de gestion du risque climatique, en partenariat avec la Banque mondiale, le PAM, la Weather Risk Management Association et la compagnie d'assurance Munich-Re.

38. Actuellement, UNOSAT et la SIPC, en étroite collaboration avec le centre international de recherche sur le phénomène d'El Niño, facilitent l'utilisation d'applications des techniques spatiales pour l'identification de dangers et l'aménagement du territoire au Nicaragua et pour l'élaboration de mesures de réduction des risques et d'aménagement du territoire afin d'atténuer à l'avenir les effets du phénomène d'El Niño sur les pays vulnérables d'Amérique du Sud.

39. À la suite du Colloque interorganisations sur les systèmes d'alerte précoce multidanger en vue d'une gestion intégrée des risques de catastrophes, coparrainé par l'OCHA, le PNUD, la COI de l'UNESCO, la Banque mondiale, l'OMM, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le secrétariat de la SIPC en mai 2006, plusieurs projets ont été lancés pour exposer et documenter les bonnes pratiques là où des systèmes d'alerte précoce trouvaient un appui satisfaisant dans le système de gouvernance et la législation, ainsi que les mécanismes de coordination interorganisations et les cadres opérationnels. Le deuxième Colloque interorganisations sur les systèmes d'alerte précoce multidanger, prévu pour le premier semestre 2009, réunira des acteurs nationaux, régionaux et internationaux, et abordera les moyens d'améliorer la contribution des réseaux

satellite au niveau des quatre éléments de l'alerte précoce, à savoir: a) l'identification du risque, b) l'observation, la surveillance et la prévision du danger, c) les interventions d'urgence et la préparation aux situations d'urgence et d) la communication et la diffusion d'informations.

40. L'OMM lancera des projets pour le développement de programmes relatifs aux dangers par l'intermédiaire desquels les services nationaux de météorologie et d'hydrologie fourniraient des informations obtenues *in situ* et par satellite. Ces informations faciliteraient l'évaluation des risques et la planification sectorielle grâce à une collaboration appropriée avec les partenaires nationaux des entités des Nations Unies et les organismes internationaux participants à la SIPC et aux sessions biennales de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, qui constitue un forum de discussion international sur la réduction des risques de catastrophe, y compris sur les contributions techniques spatiales.

C. Renforcement des capacités, formation et enseignement

41. Le Bureau des affaires spatiales invite tous les membres de la Réunion interorganisations à poursuivre leurs relations de coopération et de coordination, par son intermédiaire, avec les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU ou à établir de tels liens (on trouvera des informations sur les centres régionaux sur le site Web du Bureau, à l'adresse <http://www.unoosa.org/oosa/fr/SAP/centres/index.html>).

42. La CESAP et l'Institut asiatique de technologie ont maintenant rejoint le réseau d'institutions qui contribuent au développement et à la mise à jour de l'ensemble des données sur les limites administratives du deuxième niveau. Grâce aux efforts fournis, les coordonnées des organismes nationaux de cartographie de plus de 160 pays peuvent maintenant être téléchargées à partir du site Web du projet (http://www.who.int/whosis/database/gis/salb/salb_home.htm). Ces ressources, ainsi que les tableaux sur l'historique de la situation et les cartes au format SIG, continuent d'apporter une aide supplémentaire aux organismes des Nations Unies et aux membres de la communauté internationale qui ont besoin d'accéder aux informations géographiques dans les pays.

43. Le Laboratoire virtuel pour la formation dans le domaine des satellites et l'utilisation des données créé par l'OMM et le Groupe de coordination pour les satellites météorologiques est la pierre angulaire des efforts fournis par le programme spatial de l'OMM pour promouvoir le renforcement des capacités afin d'atteindre son objectif stratégique consistant à permettre à la communauté des utilisateurs, au niveau mondial, de tirer tout le parti possible des avantages offerts par les produits obtenus grâce aux satellites d'observation de l'environnement (on trouvera des informations plus détaillées sur le Laboratoire virtuel à l'adresse http://www.wmo.int/pages/prog/sat/CGMS/CGMS_virtuallab.html). Le champ d'activités du Laboratoire virtuel s'étendra dans les années à venir pour englober les domaines autres que le climat dans lesquels l'observation de la Terre bénéficie à la société selon le GEO. Il comprendra notamment d'autres centres d'excellence en matière de formation à la météorologie par satellite, situés dans les centres de formation régionaux de l'OMM et parrainés par des organismes du secteur, en complément des centres qui existent déjà à Buenos Aires, Melbourne (Australie), Bridgetown

(Barbade), São José dos Campos (Brésil), Beijing, San José, Nairobi, Niamey et Mascate. Compte tenu du succès du stage de haut niveau qui a eu lieu en octobre 2006 et au cours duquel plus de 2 000 personnes ont reçu une formation à la météorologie par satellite, les centres d'excellence prévoient d'organiser, au niveau régional, des activités semblables qui combineront apprentissage sur place et à distance et qui tireront parti de la richesse des ressources qui s'accumulent dans les bibliothèques du Laboratoire virtuel. Le Programme pour les applications des techniques spatiales du Bureau des affaires spatiales considère et utilise le Laboratoire virtuel comme sa principale source de supports de formation dans le domaine de la météorologie par satellite pour ses centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales.

44. L'OIT, la SIPC et UNOSAT consolident leur initiative conjointe de renforcement des capacités pour le développement local en tenant compte de questions relatives à l'atténuation des effets des catastrophes, dont certains éléments impliquent l'utilisation de solutions satellitaires.

45. Le 20 décembre 2007, à sa soixante-deuxième session, l'Assemblée générale a proclamé 2009 Année internationale de l'astronomie, a désigné l'UNESCO comme organisme chef de file et a chargé l'Union astronomique internationale (UAI) de piloter le tout (on trouvera des informations plus détaillées sur l'Année internationale de l'astronomie à l'adresse <http://www.astronomy2009.org/>). À cette occasion l'UNESCO et l'UAI entreprendront, conjointement avec le Bureau des affaires spatiales, des activités de formation et de renforcement des capacités et produiront notamment de la documentation relative à l'astronomie destinée aux étudiants et aux professeurs des pays en développement. Le Bureau des affaires spatiales mettra à profit ses compétences spécialisées et les enseignements tirés de la mise en œuvre du plan de travail triennal du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (2006-2008) pour l'observation de l'Année héliophysique internationale (2007).

46. Le centre GRID-Sioux Falls (États-Unis) du PNUE, en collaboration avec Google Earth, a diffusé des images de 120 points chauds écologiques dans le cadre de la couche de données "Global Awareness" de Google Earth en avril 2007. Des séries d'images satellitaires "avant" et "après" de l'environnement changeant y ont été présentées à plus de 100 millions d'utilisateurs dans le monde. Le projet s'appuie sur le succès de l'atlas bien connu du PNUE intitulé *One Planet, Many People: Atlas of our Changing Environment*.

47. Le bureau européen de la Division de l'alerte rapide et de l'évaluation du PNUE a organisé à Tirana, du 3 au 7 novembre 2007, à l'intention des organismes nationaux, un atelier de formation sur l'observation de la Terre, l'échange de données environnementales et la création de réseaux d'information qui était axé sur les applications des données spatiales. Un deuxième atelier semblable est prévu à Tbilissi du 3 au 7 mars 2008 pour les pays du Caucase méridional (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie). Le bureau pour l'Asie occidentale de la Division poursuivra aussi ses activités de renforcement des capacités dans le domaine de l'évaluation environnementale intégrée. Pour donner suite à une réunion régionale d'experts organisée conjointement avec la Ligue des États arabes et d'autres partenaires, il formulera des lignes directrices sur l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs du développement durable à l'intention des pays de la région.

D. Technologies de base pour le développement, y compris les technologies de l'information et de la communication et les systèmes mondiaux de navigation par satellite

48. L'OACI et l'Organisation maritime internationale (OMI) continueront de concourir à l'exploitation du Système mondial de prévisions de zone. L'OACI poursuivra aussi le passage à la navigation par satellite pendant toutes les phases de vol. Elle continuera de coordonner ses travaux avec l'OMI et l'UIT pour ce qui est des questions liées respectivement à la politique de navigation et au spectre des fréquences radioélectriques. Enfin, elle maintiendra sa coordination étroite avec le Système international de satellites pour les recherches et le sauvetage (COSPAS-SARSAT) en ce qui concerne les radiobalises de détresse dont doivent être équipés les aéronefs.

49. La CESAP, par l'intermédiaire de son Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable (PRORESPACE), collabore étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations spécialisées pour promouvoir la coopération régionale et permettre ce faisant aux pays d'accéder aux techniques spatiales et de les exploiter plus facilement en vue de traiter les grandes questions de développement convenues à l'échelle internationale. Dans le cadre des préparatifs de la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement en Asie et dans le Pacifique, qui était prévue en novembre 2007 mais qui a été reportée en raison de difficultés liées à la conclusion d'un accord avec le pays hôte, la CESAP et ses États membres ont élaboré une stratégie et un plan d'action pour la mise en œuvre du programme PRORESPACE dans les années à venir. Lorsqu'elle a identifié les aspects prioritaires de la gestion des catastrophes, de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que du développement en matière d'éducation et de santé, elle a aussi souligné l'importance de la coopération et de la coordination entre entités du système des Nations Unies et avec les autres initiatives régionales et internationales dans la mise en place de tels mécanismes de coopération.

50. En réponse à l'intérêt pour l'amélioration des services d'information et de communication qu'ont exprimé les participants à la session extraordinaire ONU/CESAP des dirigeants du Pacifique tenue en 2006 en marge de la soixante-deuxième session de la Commission, cette dernière a mené une étude, en coopération avec l'UIT et le secrétariat du Forum des îles du Pacifique, sur la situation en matière de connectivité dans le Pacifique et sur les avantages que les États de la région pourraient tirer d'une amélioration de l'infrastructure, des produits et des services dans ce domaine. Cette étude, également soutenue par le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et le Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud, sera présentée aux dirigeants du Pacifique en 2008.

51. L'UIT organise un partenariat mondial intitulé "Connecter l'Afrique" qui réunit de multiples parties prenantes et vise à mobiliser les ressources humaines, financières et techniques nécessaires pour remédier aux insuffisances flagrantes des infrastructures TIC dans la région. L'objectif est de promouvoir la fourniture de connexions, d'applications et de services financièrement abordables pour stimuler la croissance économique, l'emploi et le développement sur le continent tout entier. Ce

projet a été lancé lors d'un Sommet de dirigeants organisé à Kigali, les 29 et 30 octobre 2007 par l'UIT, l'Union africaine, la Banque mondiale et l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, en partenariat avec la Banque africaine de développement, l'Union africaine des télécommunications, la CEA et le Fonds mondial de solidarité numérique. Ce projet commun cherche à faire participer différentes parties prenantes actives dans la région, dont la Chine, l'Inde, la Commission européenne, le Groupe des Huit, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), des pays arabes, de grandes entreprises du secteur des TIC, le PNUD et d'autres organisations internationales.

52. L'équipe spéciale sur la télémédecine composée de représentants de la Commission européenne, de l'ESA, de l'OMS, de la Commission de l'Union africaine, du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, de la Banque africaine de développement, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale, de la Communauté de l'Afrique de l'Est, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et du secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique a publié en juillet 2007 un rapport sur la cybersanté en Afrique subsaharienne et les moyens d'améliorer les services de santé grâce aux TIC intitulé "eHealth for Sub-Saharan Africa; Opportunities for Enhancing the Contribution of ICT to Improve Health Services". La Commission européenne a fait sienne les recommandations de l'équipe tendant à mettre en œuvre deux projets pilotes sur la transmission par satellite de données médicales électroniques à l'usage du personnel sanitaire en Afrique et sur un service de téléconsultation par satellite pour les zones rurales, dont les résultats serviraient de point de départ pour des initiatives à long terme visant à soutenir le développement progressif d'un réseau de cybersanté couvrant toute l'Afrique subsaharienne. L'ESA a été chargée de la mise en œuvre de ces projets pilotes dont le cahier des charges est en cours de finalisation.

53. L'OMS entend renforcer la gestion des informations sanitaires au niveau des districts en Afrique grâce à un réseau d'information intitulé "Africa Health Infoway" (AHI) qui couvre 53 pays du continent et se concentre sur la collecte et le traitement de données sanitaires au niveau des districts et sur la prise de décisions fondées sur des éléments concrets en matière de santé. Il est notamment prévu d'introduire dans les pays des solutions TIC adaptées aux districts ruraux telles que la communication par satellite, la connectivité longue distance sans fil et les ordinateurs fonctionnant à l'énergie solaire. On projette aussi le déploiement potentiel de systèmes intégrés d'information sanitaire dans 7 000 districts, en étroite coordination avec les unités compétentes de l'OMS et des partenaires extérieurs. Cette initiative est menée par l'OMS en partenariat étroit avec la CEA, l'UIT, la Commission de l'Union africaine et un certain nombre d'entreprises du secteur informatique offrant des techniques adaptées à l'environnement africain.

54. GEONETCast est un système mondial de diffusion d'informations environnementales utilisant des satellites de communication et fondé sur les normes de radiodiffusion vidéo numérique par satellite (DVB-S) (pour plus d'informations, voir le site Web de GEONETCast à l'adresse <http://www.geonetcast.org>). À l'origine, ce système a été créé par l'OMM, l'Organisation européenne pour

l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT) et la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis (NOAA) en tant que projet de technologie clef dans le contexte du GEOSS en faveur duquel œuvre le GEO. Des données et des produits d'observation de la Terre obtenus *in situ* ou par satellite sont communiqués aux utilisateurs grâce à un service satellite multidiffusion à large bande dont l'accès est contrôlé. Cela permet aux utilisateurs d'accéder pour un coût relativement faible à des systèmes de réception qui sont disponibles dans le commerce sur un marché mondial très concurrentiel. Aucune connexion Internet n'est nécessaire et le poste de réception est un simple ordinateur personnel doté d'une carte DVB et du logiciel correspondant et assorti d'une antenne parabolique standard avec un convertisseur de modules à faible bruit (LNB) et une distribution par câble. Ce système facilitera et étendra l'accès aux informations pour les utilisateurs du monde entier et sera donc susceptible de contribuer à de nombreux programmes des Nations Unies.

55. Le HCR ouvrira un portail de données opérationnelles, dont le noyau sera un SIG accessible sur Internet. Ce portail deviendra un lieu d'échange à l'appui d'opérations sur le terrain et fournira au HCR et à ses partenaires sur le terrain et au niveau mondial un ensemble d'outils pour faciliter la collaboration. Il sera compatible avec les normes, les recommandations et les protocoles de l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.

56. S'inspirant de nouveaux outils tels que Google Earth et Virtual Earth, le HCR, UNOSAT et d'autres participants à la Réunion interorganisations sur les activités spatiales étudient et évaluent, dans le cadre de diverses activités sur le terrain, la création de bases de données opérationnelles et géographiques fiables et la diffusion d'informations à des centres spécialisés et au grand public.

E. Progression de la connaissance scientifique de l'espace et protection de l'environnement spatial

57. Comme il a été noté au quinzième Congrès de l'OMM, le climat spatial a un impact significatif sur les systèmes techniques et les activités humaines, et des synergies sont donc possibles entre la météorologie et la surveillance du climat spatial. En particulier, les phénomènes climatiques spatiaux affectent les satellites météorologiques qui, à leur tour, fournissent des mesures du climat spatial. L'OMM étudiera en 2008 la possibilité de promouvoir la coordination internationale dans le domaine du climat spatial en collaboration avec l'International Space Environment Service (service international de l'environnement spatial) afin de fournir les meilleurs services opérationnels dans les principaux domaines d'application tels que l'aviation et les activités connexes de l'OACI ou la télécommunication et les activités connexes de l'UIT.

IV. Autres activités

58. Le calendrier des activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2008 figure dans le rapport de la spécialiste des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (A/AC.105/900) et sur le site Web du Bureau des affaires spatiales

(<http://www.unoosa.org/oosa/index.html>). En 2008, le Bureau des affaires spatiales coopérera notamment avec l'UNESCO en vue de la conférence internationale sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion de l'eau devant se tenir à Riyad du 15 au 19 mars 2008, et avec l'OMS en vue d'un atelier sur l'utilisation des techniques spatiales au service de la télésanté en Afrique devant se tenir à Ouagadougou du 5 au 9 mai 2008.

59. Depuis 2003, l'AIEA participe aux travaux du Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour définir la finalité, la portée et les caractéristiques d'un cadre international technique d'objectifs et de recommandations pour la sûreté des applications prévues et actuellement prévisibles des sources d'énergie nucléaires dans l'espace. Le Sous-Comité a souscrit sans réserve à l'idée que les compétences techniques de l'AIEA et ses procédures bien établies en matière d'élaboration de normes de sûreté seraient utiles pour élaborer un tel cadre et compléteraient ses propres compétences techniques. À cette fin, un groupe conjoint d'experts composé de représentants du Sous-Comité et de l'AIEA a été créé début 2007. Conformément aux procédures de l'AIEA, la proposition de projet a été exposée dans un profil de préparation de document qui a été examiné par les comités des normes de sûreté et approuvé par la Commission des normes de sûreté de l'AIEA en juin 2007. La publication conjointe du cadre par le Sous-Comité et l'AIEA est prévue pour 2010.
